

6 Société et Culture

Santé/Près de deux semaines après la suspension des prestations Cnamgs dans les hôpitaux publics

Quasi-embargo pour les patients détenteurs du ticket modérateur

CNB

Libreville/Gabon

Une situation des plus intolérables que vivent les malades qui frappent à la porte du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), depuis la décision prise par le Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon (Symefoga).

C'EST sans compassion aucune que tous les patients détenteurs du ticket modérateur de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) sont systématiquement refusés au Centre hospitalier universitaire de

Libreville (CHUL). L'effectivité de cette décision pénalisante, prise à l'issue de l'assemblée générale du Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon (Symefoga) du 16 avril dernier, plonge dans la détresse les patients assurés Cnamgs qui frappent à la porte du plus grand centre hospitalier du pays.

D'aucuns, parmi ces derniers, au regard des prix élevés de certains produits pharmaceutiques et des frais de laboratoires d'exams médicaux, sont contraints de s'endetter. « Nous n'avons pas d'autre choix que de faire recours à la dette. Si tu ne le fais pas tu meurs. Aujourd'hui, même certaines structures privées n'acceptent plus la



Photo : AJT

Les assurés Cnamgs sont devenus indésirables au CHUL depuis bientôt deux semaines.

CNAMGS, parce qu'elle ne respecterait pas ses engagements», a laissé entendre un des patients rencontrés au CHUL.

Pour d'autres, c'est le grand désarroi : ils ne sa-

vent plus à quel saint se vouer. « C'est vraiment dur ! Au moins avec la Cnamgs, on s'en sortait avec le peu de moyens dont nous disposons. Sans cela, nous ne savons quoi faire. Depuis 5

jours, je suis internée avec l'enfant, à raison de 40.000 Fcfa la chambre par jour, je fais comment?», se lamente une jeune mère rencontrée à la pédiatrie.

Pour le personnel soignant du CHUL, la décision est prise, jusqu'à nouvel ordre. Une situation ayant contraint les agents affectés au service Cnamgs du CHUL à interrompre leurs activités. « Nous sommes obligés d'arrêter de travailler, jusqu'à nouvel ordre, parce que les médecins ne reçoivent plus les patients avec la CNAMGS», nous a confié l'un d'eux, qui avait l'air de se tourner les pouces.

Au bureau des entrées de l'hôpital, seuls les patients qui ont les tickets modéra-

teurs d'autres maisons d'assurance, telles que AXA, ASCOMA, SAHAM, GCA y sont reçus.

Nous avons également rencontré certains patients assurés Cnamgs qui font le piquet avec leurs papiers devant les urgences du CHUL. Espérant une éventuelle indulgence de la part des médecins.

« Nous essayons d'attendre, il se pourrait qu'il y ait une clémence de la part de certains médecins dont nombreux sont des croyants. Dieu va certainement toucher leurs cœurs», espérait une patiente, croisée dans les parages.

Autant dire que c'est la croix et la bannière pour les assurés Cnamgs au CHUL.

Au cœur du système de gestion des hôpitaux publics

Issa IBRAHIM & Prissilia M. MOUITY

Libreville/Gabon

La suspension des prestations des assurés CNAMGS nous a amenés à nous intéresser au management de ces structures hospitalières, mais aussi à chercher à comprendre vers quoi sont affectées leurs ressources financières. Enquête.

LES patients assurés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) ne sont plus les bienvenus dans certains hôpitaux publics depuis le lundi 22 avril dernier, conformément à la décision issue de l'assemblée générale du Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon (Symefoga), tenue le 16 avril 2019 au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). Il avait été décidé, au terme de cette AG, de la suspension des prestations CNAMGS dans les structures hospitalières publiques.

Le personnel médical de ces entités, il faut le souligner, tient, en partie, la dette de la CNAMGS pour responsable de leurs mauvaises conditions de travail.

Une situation qui nous a amenés à nous intéresser au système de gestion des hôpitaux publics à partir d'un constat : au moment où le CHUL refuse de recevoir les clients CNAMGS (lire ci-dessus), les hôpitaux militaires (Melen et Angondjé) et les hôpitaux publics de l'intérieur du pays les acceptent. Nous avons donc pensé à une éventuelle différence de statuts entre les deux structures expliquant ce qui s'apparente à un traitement de deux poids, deux mesures. Les premières démarches que nous avons entreprises nous ont donc confirmé que le CHUL et le l'Hôpital militaire ont tous deux le statut



Photo : Abel Eyeghe/ L'Union

Les assurés Cnamgs, refoulés du CHUL,...

d'hôpital public, avec les mêmes sources financières. Ce qui laisse supposer que sur le plan juridique, il n'y a rien qui puisse les différencier.

Et à bien observer les deux établissements sanitaires publics, il nous a été donné de constater, et l'ensemble des usagers avec nous, qu'en dehors des infrastructures modernes, en termes de bâtiments dont bénéficient les deux entités sanitaires publiques, les installations de l'hôpital militaire sont mieux entretenues que celles du CHUL.

Après cinq ans de rénovation, l'ancien hôpital général semble, en effet, regrouper tous les problèmes techniques du monde : absence de plateau technique, absence de climatisation dans certaines salles, absence ou insuffisance du matériel basique de travail, etc. Ce qui n'est pas le cas à l'hôpital militaire où des efforts considérables sont observables pour garantir au mieux le bien-être des malades.

ACCUEIL * De part et d'autre, les patients que nous avons rencontrés nous ont fait part de leurs avis sur la qualité de l'accueil dans les deux hôpitaux. Si de façon générale, on peut constater un problème d'accueil des malades dans les structures hospitalières publiques, il convient néanmoins de relever que plus de mécontentement se concentre sur le

seul CHUL.

Une femme qui venait d'accoucher nous raconte, amère, qu'elle aurait été abandonnée à elle-même pendant qu'elle était en travail. Avant de préciser que c'est grâce à une de ses connaissances, employée de l'hôpital, qu'elle a eu la vie sauve avec son enfant. C'est dire à quel point la qualité de l'accueil est la chose la moins partagée ici.

Mais qu'est-ce qui fait donc qu'avec quasiment les mêmes sources financières, le CHUL ait plus de problèmes que l'hôpital militaire ? D'aucuns pointent un doigt accusateur sur la gestion des ressources de l'hôpital dont une bonne part provient de la CNAMGS.

Il importe de préciser ici que pour remplir sa mission régaliennne, la CNAMGS a noué des partenariats avec les deux structures hospitalières. Tout comme elle l'a fait avec plusieurs autres établissements privés. « Les prestations délivrées par ses partenaires, qui sont facturées à la CNAMGS, font l'objet d'une couverture budgétaire préalablement inscrite dans la loi de finance de chaque année», nous a indiqué une source proche de la CNAMGS.

Ainsi, la situation des mises à disposition des crédits budgétaires qui devraient être en instance de règlement au Trésor public se situerait à 53 milliards FCFA



Photo : Nadège Ontounou

... sont reçus à l'HIAOBO, deux structures hospitalières ayant un même statut public.

pour le compte de l'exercice 2018-2019, d'après nos enquêtes. Le paiement de ces prestations étant subordonné au rythme des fonds décaissés par le Trésor en faveur de la CNAMGS, précise notre source.

DÉPENSES • C'est dans cette logique que, du 1er janvier 2018 au 19 avril 2019, la CNAMGS aurait reçu du Trésor 45,742 milliards francs CFA. Sur ces fonds reçus, la Caisse aurait puisé dans ses réserves et décaissé plus de 53 milliards, soit 14 milliards aux hôpitaux publics et 19 milliards aux pharmacies.

Pour être plus précis, la CNAMGS aurait payé dans cette période près de 2,010 milliards de francs CFA au CHUL. Ce qui représente près de 70% du chiffre d'affaires de la structure.

L'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO), quant à lui, aurait reçu 2,500 milliards de francs CFA de la CNAMGS. Ce qui représente près de 70% du chiffre d'affaires. Cet écart s'expliquerait par le fait que nombre d'assurés préfèrent de loin être traités à l'HIAOBO plutôt qu'au CHUL. Ce qui, dans les faits, a considérablement augmenté le chiffre d'affaires de l'HIAOBO.

On note également que pendant que la ligne de la dotation de l'Etat affiche 1,800 milliard de francs CFA pour le CHUL, on voit qu'elle af-

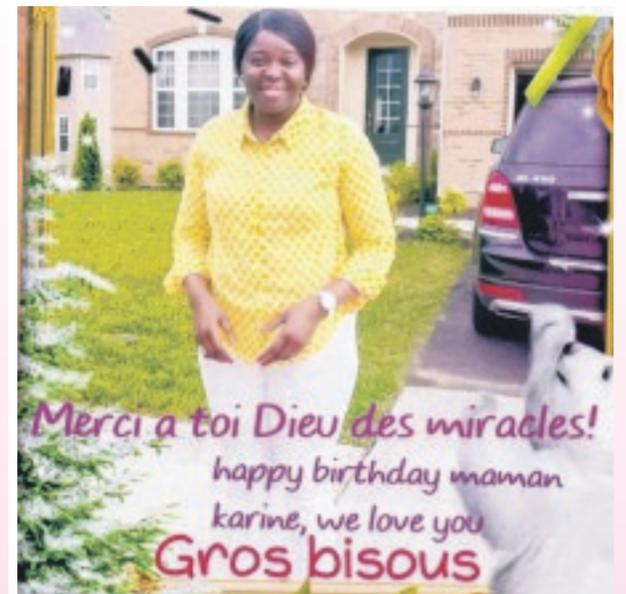
les bonus et les primes des salariés, « alors que le personnel est constitué des agents de l'Etat déjà payés par la Solde», s'étonne un observateur au fait du dossier.

A l'hôpital militaire, en revanche, les dépenses du personnel représentent 33% des recettes propres. Ce qui laisse plus de marge à la structure pour renouveler ses équipements et s'adapter aux standards modernes.

« Quelle est donc cette entreprise, fut-elle publique, qui utilise 90% de ses recettes dans les dépenses en primes et bonus de son personnel, alors que ce dernier est payé par l'Etat ? », dénonce un autre observateur.

Sans pour autant occulter le problème de paiement de la dette de la CNAMGS, l'on voit clairement ici que le véritable goulot d'étranglement des hôpitaux publics - cas du CHUL - se situe plutôt au niveau de la gestion moins rationnelle de leurs ressources. Est-ce raisonnable que les patients assurés en pâtissent ?

Anniversaire



*Merci a toi Dieu des miracles!
happy birthday maman
karine, we love you
Gros bisous*

**Merci à toi Dieu des miracles!
Happy Birthday Maman Karine, we love you
GROS BISOUS**